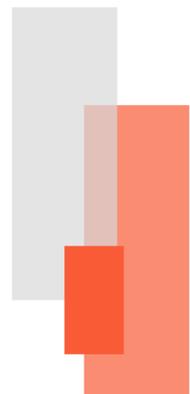


deepomatic.
Visual Automation Platform

RAPPORT
BILAN CARBONE®

2020





NOTE D'INTENTION

Depuis sa création en 2014, l'entreprise Deepomatic a toujours été soucieuse des enjeux environnementaux et sociaux contemporains. En 2020, elle a décidé de formaliser son engagement en recrutant une chargée de développement durable dont la principale mission consistait à poser les fondations d'une politique de durabilité solide.

En l'espace d'une année, beaucoup d'actions ont d'ores et déjà été menées : après une première évaluation des émissions de gaz à effet de serre générées par son activité, Deepomatic a choisi de financer des projets de contribution carbone à hauteur de toutes ses émissions historiques. Parallèlement à ces actions et dans une perspective plus long termiste, l'entreprise cherche à affiner ses estimations en matière d'impact du numérique et travaille pour cela avec de nombreux groupes de travail spécialisés.

Malgré l'urgence du défi climatique, beaucoup d'organisations ne sont toujours pas tenues de réaliser leurs bilans GES réglementaires¹. Bien que cette obligation aille dans le bon sens, elle permet encore à des structures comme les startups de se focaliser sur leur hyper croissance tout en ignorant leurs impacts environnementaux. C'est donc pour éviter cette trajectoire sans garde-fou que Deepomatic a tout de même souhaité réaliser son bilan. En effet, elle n'est pas concernée en raison de la taille de ses effectifs mais il lui semble pourtant primordiale de procéder à cet exercice, qui doit être perçu comme une opportunité plus que comme une contrainte.

Aujourd'hui, être conscient des émissions que l'on génère est la condition *sine qua none* de l'action pertinente. En plus de permettre aux organisations d'agir, ces évaluations lorsqu'elles sont partagées au plus grand nombre, favorisent la circulation de l'information et la connaissance globale. En effet, toute entreprise est aujourd'hui solidaire d'autres structures et dépend d'elles pour établir son propre bilan. C'est dans un souci de transparence qu'il a été choisi de rendre ce présent rapport public. Deepomatic espère de la sorte faciliter le travail d'estimation de ses parties prenantes et conférer une meilleure visibilité aux questions d'empreinte du numérique.

¹ D'après la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement sont concernés : les entreprises de plus de 500 salariés en métropole et 250 dans les DOM, les collectivités de plus de 50 000 habitants, les établissements publics de plus de 250 agents, les services de l'Etat.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
INTRODUCTION	4
DESCRIPTION DE L'ORGANISATION	4
DESCRIPTION DU PILOTE DE LA DÉMARCHE ET PROCESSUS DE COLLECTE	4
CARTOGRAPHIE DES FLUX DE DEEPOMATIC	5
LES PÉRIMÈTRES	5
I. LE PROFIL GES DE L'ORGANISATION	7
II. LES FACTEURS D'ÉMISSIONS ET LES HYPOTHÈSES	9
FACTEURS D'ÉMISSIONS DU SCOPE 1	9
Émissions directes de fluides frigorigènes	9
FACTEURS D'ÉMISSIONS DU SCOPE 2	9
Émissions directes liées à la consommation d'électricité	9
FACTEUR D'ÉMISSIONS DU SCOPE 3	9
Achats de produits ou de services	9
Déchets	11
Déplacements.....	11
Immobilisation.....	12
Utilisation	13
III. LE PLAN D' ACTIONS	14
ACTIONS IMMÉDIATES	14
Contenir l'empreinte des déplacements	14
Construire les Bilan carbone® de manière continue	14
ACTIONS PRIORITAIRES	14
Évaluer l'impact de ses fournisseurs avec plus de justesse	14
Informers leurs clients de leur empreinte carbone	15
LES INDICATEURS À SUIVRE	15
LEXIQUES	16

INTRODUCTION

1. DESCRIPTION DE L'ORGANISATION

Deepomatic est une société à actions simplifiée qui met à disposition de ses clients une plateforme SaaS qui leur permet de créer et paramétrer des solutions de reconnaissance d'image sur mesure grâce à la technologie du *deep learning*, sans pour autant nécessiter de prérequis particulier en matière de programmation ou de *data science*. Pour le dire autrement, elle accompagne ses clients, essentiellement des grands comptes, afin de les aider à automatiser visuellement leurs processus opérationnels et ainsi accroître leurs avantages concurrentiels.

En 2020, Deepomatic comptait 33 employés. L'écrasante majorité de son activité se concentre sur son site parisien, dans le 3^{ème} arrondissement, où les équipes développent la solution, où s'opère la prospection et où se concentre la prise de décision.

Ainsi, l'entreprise est actrice du secteur technologique français. Or, force est de constater qu'en la matière, les méthodologies de comptabilité des émissions sont assez lacunaires. Par exemple, le produit commercialisé par Deepomatic est dépendant de certaines infrastructures comme les centres de données *Cloud*, dont on estime très difficilement l'impact carbone.

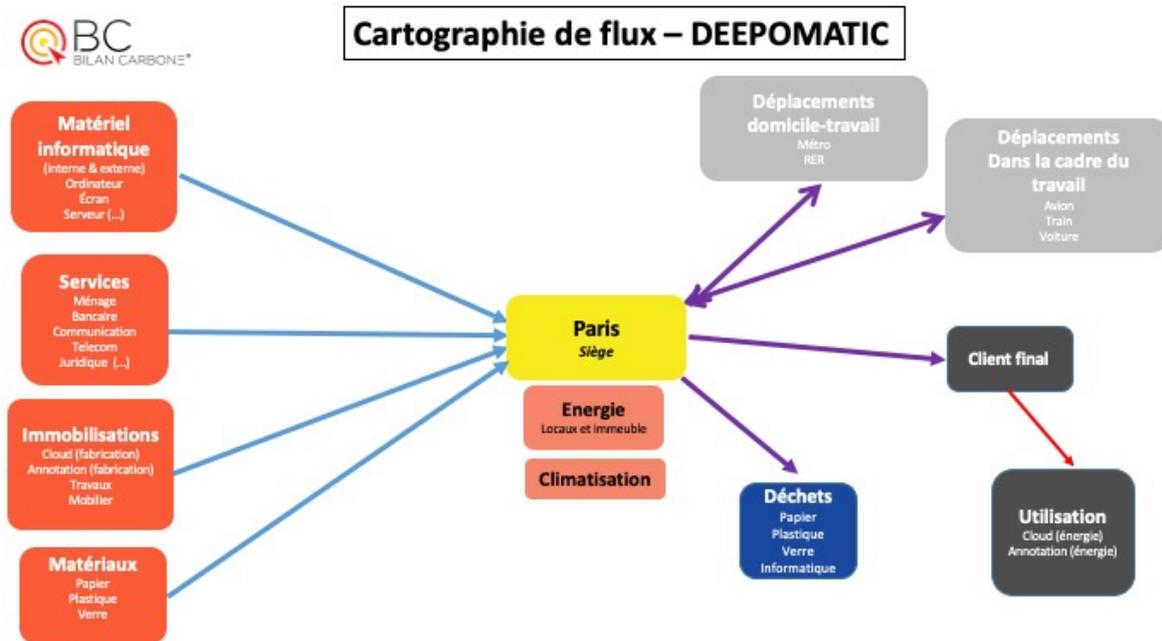
2. DESCRIPTION DU PILOTE DE LA DÉMARCHE ET PROCESSUS DE COLLECTE

La volonté de réaliser le Bilan carbone® de l'organisation a émané des employés, encouragés par la Direction. Étant donné la petite taille de Deepomatic, il a paru censé de confier à la chargée de Développement durable la réalisation du présent bilan. Elle a suivi une formation pour mener à bien sa mission qui consistait à quantifier les émissions de GES de l'entreprise, ainsi que d'établir un plan d'actions.

La collecte de donnée s'est déroulée avec le soutien de la Responsable administratif et financier et celui du Responsable financier qui ont fourni tous les documents financiers et comptables susceptibles de renseigner le bilan.

Lorsque des données pertinentes n'ont pas pu être identifiées par ce biais, les employés ont parfois été directement interrogés comme dans le cas des déplacements domicile-travail. Les effectifs encore limités de l'entreprise permettent en effet de pouvoir interroger l'ensemble des salariés sans trop de difficultés. Certaines estimations ont quant à elle été réalisées à partir de mesures directes et d'extrapolation. Ce fut par exemple le cas des déchets, majoritairement générés par les achats individuels réalisés par les employés au moment du déjeuner.

3. CARTOGRAPHIE DES FLUX DE DEEPOMATIC



4. LES PÉRIMÈTRES

Périmètre temporel

L'année 2020 s'est naturellement imposé comme l'année de référence pour la réalisation de ce bilan puisqu'elle correspond à l'année où Deepomatic a mis en place sa démarche environnementale.

Périmètre organisationnel

Il a été choisi de focaliser notre attention sur le périmètre opérationnel de l'entreprise, c'est-à-dire toutes les activités opérées directement ou indirectement par elle.

Si Deepomatic est bien une entreprise française, elle possède également des bureaux aux États-Unis. Ils sont cependant restés inactifs sur l'année 2020 et n'ont donc pas été comptabilisés dans le présent bilan.

Périmètre opérationnel

Tous les postes d'émissions ont été calculés, malgré les difficultés propres à la dimension technologique et numérique de notre activité. Comme évoqué précédemment, la phase d'utilisation du produit implique par exemple d'être capable d'estimer les émissions induites par le Cloud et l'usage que leurs clients en font en sollicitant la plateforme. Une attention particulière a été portée à ces estimations. L'accent a également été mis sur les intrants qui constituent une part conséquente de leurs émissions totales.

L'ensemble des scopes ont été pris en compte. Pour augmenter l'intelligibilité du rapport, il a été choisi de définir le périmètre de chaque scope ci-dessous et d'y détailler les postes d'émissions pris en compte dans le bilan de Deepomatic.

Émissions directes de gaz à effet de serre (scope 1)

Cette catégorie englobe toutes les émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel.



Deepomatic n'opère aucune source d'émissions directes, à l'exception des émissions induites par les fuites de fluides frigorigènes issues des climatisations de ses bureaux qui appartiennent à cette catégorie.

- Émissions directes fugitives

Émissions indirectes de gaz à effet de serre (scope 2)

Ce scope regroupe toutes les émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation.

Dans le cas de l'entreprise étudiée, cette catégorie ne recouvre que la consommation directe d'électricité de leurs locaux ainsi qu'une partie de la consommation électrique de la copropriété où se situe les locaux.

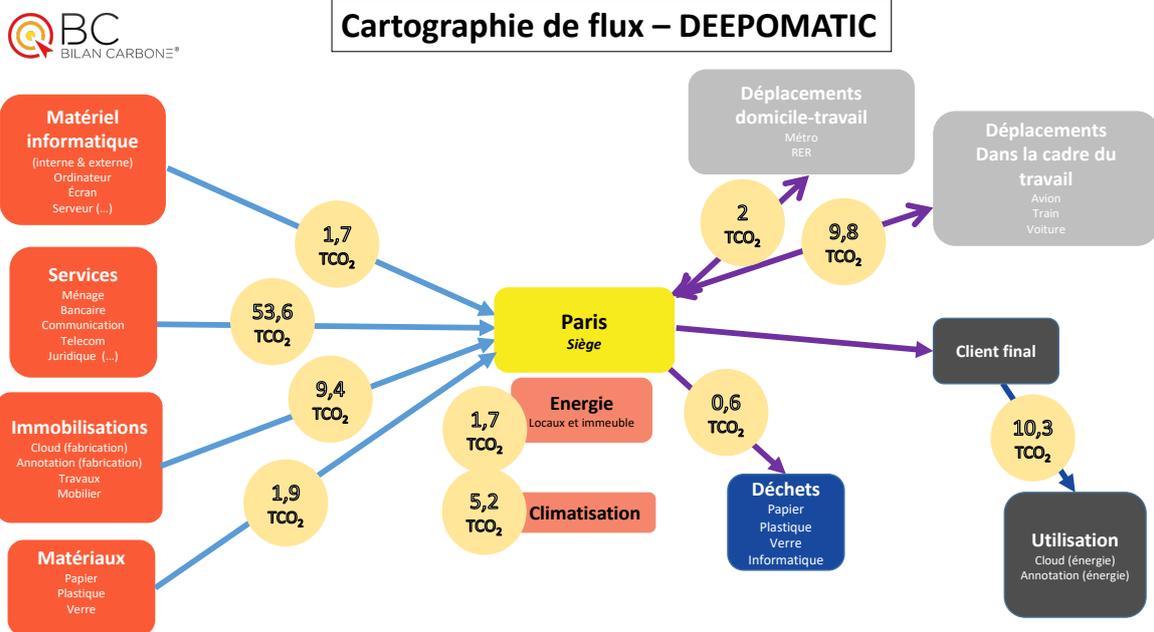
- Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité

Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (scope 3)

Le scope 3 comprend tous les autres postes d'émissions. Sans surprise, cette catégorie regroupe la grande majorité des émissions de Deepomatic

- Achats de produits ou services
- Déchets
- Déplacements professionnels
- Déplacements domicile-travail
- Immobilisation de biens
- Utilisation des produits vendus

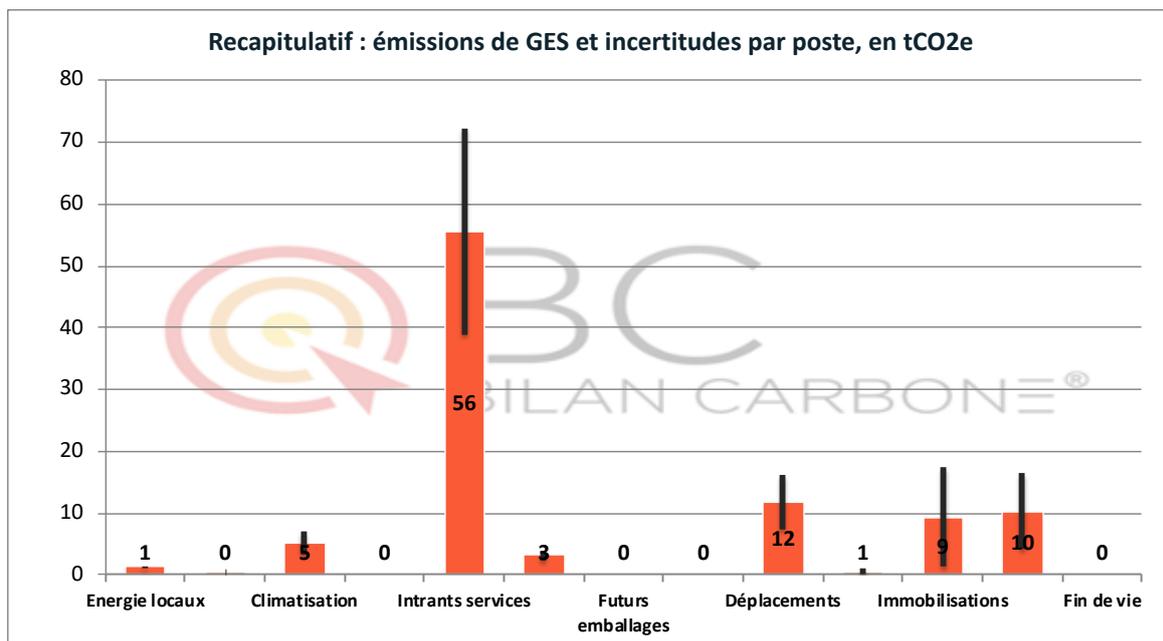
I. Le profil GES de l'organisation

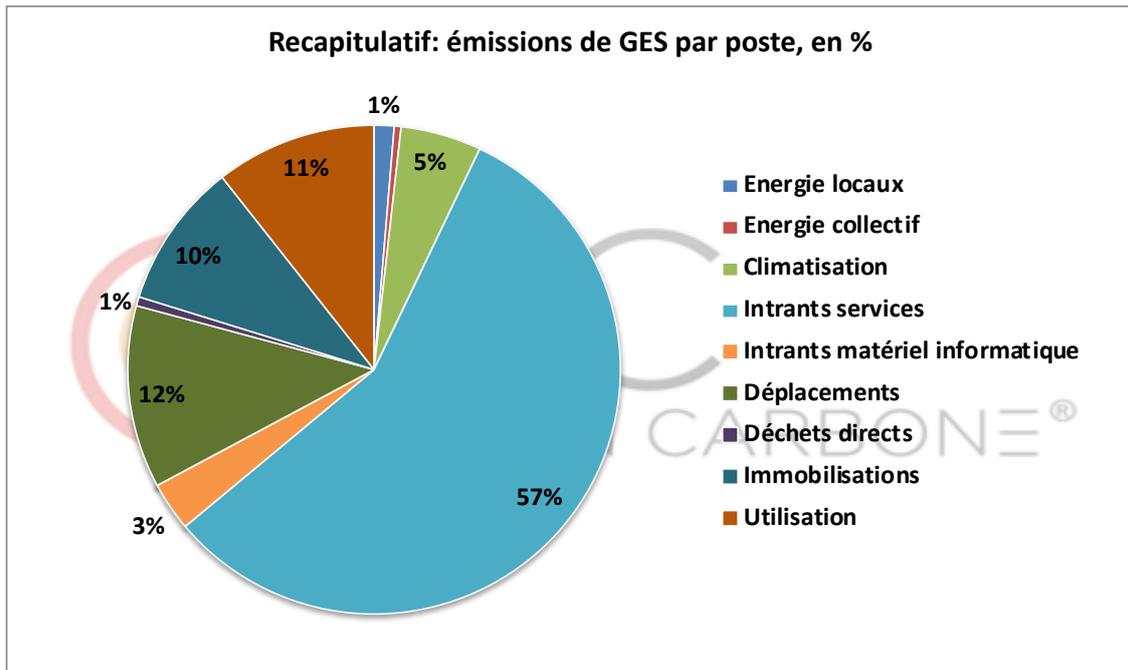


Les résultats du Bilan carbone® de Deepomatic ont révélé l'importance des émissions induites par le recours à des services, soit **54 TCO₂e**, ce qui n'est pas très surprenant pour une entreprise commercialisant un produit technologique dont la matérialité reste difficile à évaluer.

En seconde position, on retrouve les émissions liées à un autre service qu'il semblait pertinent d'évaluer à part : celui du Cloud, dont l'impact est regroupé dans les postes d'émissions « Immobilisation » et « Fin de vie ». Ce service représente à lui seul presque **20 TCO₂e** d'après les estimations réalisées.

En troisième place, on retrouve les émissions dues aux déplacements des employés, soit **12 TCO₂e**.





II. Les facteurs d'émissions et les hypothèses

1. FACTEURS D'ÉMISSIONS DU SCOPE 1

1.1 Émissions directes de fluides frigorigènes

Après avoir obtenu les informations nécessaires auprès de la société responsable de la climatisation des locaux, l'estimation des émissions induites par les installations a été rendue possible par le calculateur « Clim Froid » proposé par la méthode Bilan carbone®.

Nom détaillé du FE	Valeur	Unité	Source	Incertitude
R410a	1920	kgCO ₂ e/kg	Base Carbone ®	30%

2. FACTEURS D'ÉMISSIONS DU SCOPE 2

2.1 Émissions directes liées à la consommation d'électricité

Ce poste d'émissions regroupe à la fois la consommation électrique des locaux, directement facturée à Deepomatic, ainsi qu'une partie de la consommation électrique de l'immeuble dans lequel se situe les locaux et qui permet d'alimenter le chauffage et la climatisation. Cette dernière facture étant commune à l'ensemble des occupants, il a été choisi d'en attribuer une partie à Deepomatic au prorata de la superficie qu'ils occupent dans la copropriété.

Nom détaillé du FE	Valeur	Unité	Source	Incertitude
France - 2018 - mix moyen, France continentale	0,0129	kgCO ₂ e/kg	Base Carbone ®	10%

3. FACTEUR D'ÉMISSIONS DU SCOPE 3

3.1 Achats de produits ou de services

Matériaux (plastique, verre, papier)

Bien que Deepomatic n'achète pas directement du plastique ou du verre dans le cadre de son activité, ses employés en consomment de manière quotidienne, et plus particulièrement au moment du déjeuner. Pour refléter de manière réaliste leur consommation, il a été recommandé de comptabiliser ces achats indirects à la fois dans la catégorie des intrants et dans la catégorie des déchets. Dans le cas du plastique, qui provient quasi exclusivement des emballages alimentaires, nous avons fait l'hypothèse que la majorité du plastique consommé été du PET. Quant au verre, il fallait choisir entre du verre recyclé et non recyclé. Déterminer son origine étant impossible, le facteur d'émissions le plus majorant a été retenu.

Nom détaillé du FE	Valeur	Unité	Source	Incertitude
Verre neuf, France continentale	0,92	kgCO ₂ e/kg	Base Carbone ®	50%
Films plastiques PET (pas recyclable), France continentale	5500	kgCO ₂ e/tonne	Base Carbone ®	20%
Ramette de papier blanc 80gm/m ² A4, Hors utilisation et fin de vie, France continentale	2,29	kgCO ₂ e/unité	Base Carbone ®	20%

Autres intrants

Ces intrants correspondent à l'achat de vêtements personnalisés pour les employés de l'entreprise dans le cadre du séminaire qui s'est tenu en septembre 2020.

Nom détaillé du FE	Valeur	Unité	Source	Incertitude
T-shirt en coton, France continentale	5,2	kgCO ₂ e/unité	Base Carbone ®	20%
Pull en acrylique, France continentale	25,5	kgCO ₂ e/unité	Base Carbone ®	5%

Ratio monétaire

Bien que les ratios monétaires possèdent un niveau d'incertitude élevé, Deepomatic a été contraint d'y avoir recours lorsqu'il n'existait pas d'autre alternative. Avec ces ratios ont été comptabilisés la grande majorité des services auxquelles l'entreprise fait appel : services juridiques, comptables, bancaires etc. L'hébergement et la restauration des employés dans le cadre de déplacements ou du séminaire ont également été intégrés au calcul.

Nom détaillé du FE	Valeur	Unité	Source	Incertitude
Télécommunications, France continentale	170	kgCO ₂ e/keuro	Base Carbone ®	80%
Assurance, services bancaires, conseils et honoraires, France continentale	110	kgCO ₂ e/keuro	Base Carbone ®	80%
Services (imprimerie, publicité, architecture et ingénierie, maintenance multi-technique des bâtiments), France continentale	170	kgCO ₂ e/keuro	Base Carbone ®	80%
Hébergement et restauration, France continentale	320	kgCO ₂ e/keuro	Base Carbone ®	80%
Meubles et autres, France continentale	600	kgCO ₂ e/keuro	Base Carbone ®	80%

Matériel Informatique

Deepomatic a fait le choix de ne pas amortir le matériel informatique acquis au cours de l'année afin de consacrer l'onglet "Immobilisations" de son bilan à l'impact carbone des machines utilisées via le Cloud. Le matériel informatique directement utilisé par les employés de Deepomatic est donc comptabilisé dans l'onglet "Intrant".

Nom détaillé du FE	Valeur	Unité	Source	Incertitude
Ordinateur portable, France continentale	156	kgCO ₂ e/unité	Base Carbone ®	50%
Ordinateur fixe - haute performance, France continentale	296	kgCO ₂ e/unité	Base Carbone ®	50%
Serveurs informatiques, Monde	600	kgCO ₂ e/unité	Base Carbone ®	80%
Écran 23,8 pouces, France continentale	248	kgCO ₂ e/unité	Base Carbone ®	50%
Smartphone de plus de 5,5 pouces, France continentale	39,1	kgCO ₂ e/unité	Base Carbone ®	50%

3.2 Déchets

Les mêmes quantités de verre, de plastique et de papier que celles comptabilisées en dans les intrants ont été renseignées dans cette catégorie d'émissions. Bien que la fin de vie des appareils électroniques soit mal connue et ne possède pas de facteur d'émissions dédié, il a été conseillé à l'entreprise d'évaluer l'impact du matériel mis hors d'usage avec le facteur d'émissions "DIS - Déchets Industriels spéciaux". Notons ici que Deepomatic a fait don de son matériel à une association se chargeant de le reconditionner lorsque cela est techniquement possible. Malgré cette décision, l'entreprise a endossé la fin de vie des appareils comme s'ils n'avaient pas été remis en circulation.

Nom détaillé du FE	Valeur	Unité	Source	Incertitude
Métaux & verre, fin de vie incinération, France continentale	130	kgCO ₂ e/tonne	Base Carbone ®	20%
Papier, fin de vie moyenne, France continentale	43	kgCO ₂ e/tonne	Base Carbone ®	50%
Plastique PET, incinération, France continentale	1996	kgCO ₂ e/tonne	Base Carbone ®	50%
DIS - Déchets Industriels Spéciaux, France continentale	706	kgCO ₂ e/tonne	Base Carbone ®	50%

3.3 Déplacements

Déplacements domicile-travail

Pour déterminer l'empreinte carbone des déplacements domicile-travail, Deepomatic a interrogé directement ses employés. Étant situé dans le centre parisien, l'ensemble de l'équipe utilise des moyens de transports relativement peu impactant.

Nom détaillé du FE	Valeur	Unité	Source	Incertitude
Métro - 2019 - Île de France, France continentale	0,0026	kgCO ₂ e/passager.km	Base Carbone ®	20%
RER et transilien - 2019 - Île de France, France continentale	0,0041	kgCO ₂ e/passager.km	Base Carbone ®	20%

Déplacements dans la cadre du travail

Bien que les voyages professionnels n'est pas été facilité par le contexte pandémique de l'année 2020, les salariés de l'entreprise ont réalisé certains déplacements divers : en voiture, en avion et majoritairement en train. L'organisation ne disposait pas toujours des informations qui auraient été nécessaires à une analyse plus minutieuse. Elle ignorait par exemple le type de véhicule conduit par ses membres. Dans ce cas, le choix d'un facteur moyen a été fait.

Nom détaillé du FE	Valeur	Unité	Source	Incertitude
Voiture - motorisation essence - 2018, France continentale	0,176	kgCO ₂ e/km	Base Carbone ®	60%
Train grandes lignes - 2019, France continentale	0,00173	kgCO ₂ e/km	Base Carbone ®	20%
Avion passagers, long courrier, avec traînées, France continentale	0,239	kgCO ₂ e/km	Base Carbone ®	70%

3.4 Immobilisation

L'une des raisons qui a motivé le choix d'inscrire la flotte informatique acquise dans la catégorie "Intrants" était de pouvoir libérer le poste « Immobilisation ». De la sorte, ce poste pouvait être consacré à l'immobilisation des machines utilisées par l'intermédiaire de nos fournisseurs (Cloud et service d'annotation). Seule la dimension matérielle de ces activités est prise en compte dans ce poste : il a paru plus judicieux de considérer la consommation énergétique des machines comme relevant de la phase d'utilisation de leur produit.

Cloud

Pour parvenir à approximer le coût réel des machines exploitées dans les centres de données, et en attendant l'émergence d'un standard, Deepomatic a élaboré une méthode permettant d'obtenir des ordres de grandeur à partir de la facturation fournie par son fournisseur². La facturation englobe l'utilisation faite du service et de ses machines par l'entreprise elle-même mais aussi par ses clients. Deepomatic se considérant responsable de l'activité générée par ces derniers, elle a inclus dans son bilan l'entièreté des émissions générées sans opérée de distinction. La catégorie immobilisation rend compte du coût induit par la phase de fabrication des machines.

Nom détaillé du FE	Valeur	Unité	Source	Incertitude
Machine compute GPU - Estimation	544,9	kgCO ₂ e/unité	Estimation Deepomatic	80%
Machine stockage - Estimation	54,5	kgCO ₂ e/unité	Estimation Deepomatic	80%
Machine RAM - Estimation	1369,6	kgCO ₂ e/unité	Estimation Deepomatic	80%

Annotation

Pour estimer le coût réel de son activité, il a paru adapté d'inclure dans le périmètre de responsabilité de l'entreprise le service d'annotation auquel elle a recours pour permettre le bon fonctionnement de son algorithme. Il a été demandé à son partenaire de transmettre une description de la flotte informatique en circulation dans son organisation, ainsi que le pourcentage représentait par Deepomatic dans son chiffre d'affaires. De la sorte, l'entreprise étudiée a pu identifier un nombre d'ordinateurs et de serveurs servant à son bon fonctionnement et dont elle était donc responsable. Les mêmes facteurs d'émissions que ceux utilisés pour l'activité direct de Deepomatic ont été employés ici.

² Tous les détails méthodologiques sont disponibles sur le [site internet de l'entreprise](#).

Nom détaillé du FE	Valeur	Unité	Source	Incertitude
Ordinateur portable, France continentale	156	kgCO ₂ e/unité	Base Carbone ®	50%
Serveurs informatiques, Monde	600	kgCO ₂ e/unité	Base Carbone ®	80%

3.5 Utilisation

Dans la même optique que la poste immobilisation, il a paru adéquat d'inscrire les émissions induites par la consommation énergétique du Cloud et de l'annotation dans le bilan de Deepomatic. La consommation annuelle des différentes machines identifiées paraissait relever de la phase d'utilisation de leur plateforme. Chaque machine identifiée dans la partie immobilisation s'est vue attribuée une consommation électrique moyenne à partir desquelles il a été possible de procéder à des estimations.

Si les centres de données de Deepomatic tournent majoritairement en Belgique, il a été choisi de ne pas utiliser le facteur d'émissions national, et ce en raison des efforts que mènent notre fournisseur en matière d'énergie renouvelable. Il a donc semblé pertinent d'utiliser un facteur d'émissions relevant d'un moyen de production plutôt que du mix énergétique du pays. Le facteur de l'énergie photovoltaïque a été retenu, même si l'hypothèse s'avère simplificatrice puisque suppose que ces centres de données puissent être alimentés exclusivement par des énergies renouvelables et ce de manière continue. Cette option qui tend à minorer les résultats a été retenue afin d'équilibrer toutes les hypothèses largement majorantes qui ont été adoptées dans la méthodologie permettant d'évaluer l'impact du Cloud.

Nom détaillé du FE	Valeur	Unité	Source	Incertitude
Énergie photovoltaïque	0,055	kgCO ₂ e/kWh	Base Carbone ®	30%

Concernant la prise en compte du service d'annotation, il a fallu renseigner un nouveau facteur d'émissions puisque la Base carbone n'indique pas le facteur d'émissions attribué au mix énergétique malgache, pays dans lequel se situe notre service. Un facteur a pu être identifié du côté du GHG Protocol.

Nom détaillé du FE	Valeur	Unité	Source	Incertitude
Madagascar, GHG Protocol	0,469	kgCO ₂ e/kWh	GHG Protocol	10%



III. Plan d'actions

Aujourd'hui, l'empreinte carbone de Deepomatic est relativement faible. Ce constat s'explique par une pluralité de facteurs dont les plus importants sont sans doute : une volonté d'agir authentique, la taille encore réduite de l'entreprise malgré le développement de son activité, et une méconnaissance généralisée de l'impact environnemental du numérique qui condamne l'entreprise à formuler de nombreuses hypothèses. Si à terme Deepomatic cherche à diminuer ses émissions, son plan d'action actuel vise principalement à construire un dispositif de recension plus fiables pour anticiper la croissance qui s'annonce. Ce plan contient deux types d'actions : d'abord celles qui peuvent être mise en place immédiatement, c'est-à-dire dans l'année à venir, puis les actions prioritaires qui s'étalent sur un temps plus long allant de 2 à 5 ans.

1. ACTIONS IMMÉDIATES

1.1.1 Contenir l'empreinte des déplacements

L'un des premiers postes sur lesquels l'organisation est en mesure d'agir de manière immédiate est celui des transports, qui est la troisième source d'émissions de Deepomatic. Pour contenir cette empreinte qui, toute proportion gardée, reste assez faible, l'entreprise s'est engagée de manière concrète : elle réduit les déplacements professionnels de ses employés au minimum et les contraint à systématiquement privilégier des moyens de transport peu émissifs comme le train. En 2021, Deepomatic s'est engagé à écrire une charte formalisant ces différents engagements en matière de déplacements.

1.1.2 Construire les Bilan carbone® de manière continue

Deepomatic est aujourd'hui à l'aube d'un tournant et sa croissance économique va bon train. Dans ce contexte de changements, il est fort probable que son profil GES change de manière rapide. Pour cette raison, il semble essentiel de mettre en place une manière d'évaluer son empreinte de façon continue afin de suivre et d'anticiper les éventuels changements directionnels.

2. ACTIONS PRIORITAIRES

2.1.1 Évaluer l'impact de ses fournisseurs avec plus de justesse

Si l'entreprise peut agir directement sur la manière dont se déplace ses employés, il est plus difficile pour elle d'agir sur le poste le plus impactant de son bilan : les services. Avant de chercher à réduire cette empreinte, il a paru judicieux de chercher à mieux l'évaluer. En effet, comme indiqué précédemment, ce résultat a été rendu possible par l'emploi de ratio monétaire, dont l'incertitude est par nature assez élevée. De manière générale, l'analyse d'un ratio (un indicateur de type « $[\text{kgCO}_{2\text{eq}}]/[x]$ ») dépend de la connaissance de l'évolution du dénominateur $[x]$. L'une des premières missions que s'est fixée Deepomatic consiste donc à affiner l'évaluation de l'impact de ses fournisseurs en les interrogeant systématiquement sur leur empreinte carbone et en privilégiant les prestataires ayant évalué leur impact carbone global. La réalisation d'un Bilan carbone® sera désormais un critère de choix.

Idéalement, il devrait en être de même pour les services Cloud. Malheureusement, il paraît hasardeux d'espérer de ces fournisseurs qu'ils transmettent des chiffres clairs appuyés par une méthodologie transparente dans les années à venir. Pour combler ces lacunes, Deepomatic prolonge son engagement vis-à-vis de l'évaluation de l'empreinte du numérique en cherchant à affiner coûte que coûte la méthodologie lui ayant permis d'estimer son impact dans le présent bilan. Pour cela, l'entreprise travaille en collaboration avec l'association Boavizta qui s'est donnée pour but de faire émerger un standard permettant à toutes les organisations d'évaluer avec justesse l'empreinte générée par leurs usages technologiques, y compris celle du Cloud.



2.1.2 Informer leurs clients de leur empreinte carbone

Puisque l'organisation exige plus de transparence de la part de ses fournisseurs, il a paru naturel d'exiger d'elle la même chose. C'est pourquoi depuis 2020, l'entreprise informe ses clients de manière trimestrielle de l'empreinte générée par leurs usages de la plateforme commercialisée. Ces chiffres sont le résultat de la méthode mise en place par Deepomatic et citée précédemment. Puisqu'elle espère affiner ces estimations, elle souhaite également en faire profiter ses clients en leur offrant une information de meilleure qualité, qu'ils pourront eux-mêmes prendre en compte dans leurs propres bilans.

3. Les indicateurs à suivre

Étant donné le stade de développement de Deepomatic, tous les indicateurs semblent bons à suivre. Mais l'entreprise a souhaité mettre l'accent sur certains d'entre eux :

- TCO_{2e}/employé
- TCO_{2e}/€ de chiffre d'affaires
- Une attention particulière doit être portée aux résultats des postes les plus importants : « Intrants », « Immobilisation », « Utilisation »



LEXIQUES

Effet de serre : C'est un phénomène naturel et vital. Tout part du soleil qui envoie une certaine quantité d'énergie sous forme de rayonnement lumineux qui sont essentiellement des ultra-violets. En arrivant sur terre, une première partie est reflétée directement vers l'espace par l'atmosphère ainsi que les surfaces claires. Le reste est ensuite absorbée par le sol et l'océan, mais comme aucun système ne peut emmagasiner de l'énergie de manière infinie, cette énergie est donc restituée sous la forme d'infrarouges. Ces derniers vont être interceptés par les GES présents dans l'atmosphère qui en renvoient une partie vers le sol, ce qui réchauffe les couches basses de l'atmosphère.

Facteur d'émissions : coefficient permettant de convertir des données d'activité, à l'aide de calculs simples, d'une organisation en émission de GES correspondantes.

Gaz à effet de serre : gaz présents dans l'atmosphère et caractérisés par leurs capacités à absorber une partie des émissions terrestres. À noter : chacun de ces gaz n'a pas la même contribution à l'effet de serre en raison du forçage radiatif.

Plan d'actions : Pour une période donnée, c'est une sélection de toutes les actions identifiées au préalable, elle va donner lieu à une décision de leur mise en œuvre qui nécessite l'identification d'un calendrier, d'un porteur de projet, une définition d'indicateurs.

Pouvoir de réchauffement global (PRG) : c'est une unité conventionnelle. C'est le rapport entre l'impact énergétique d'un GES à l'impact énergétique du CO₂, pour une durée donnée. La période de référence est de 100 ans.